



©Faustine Smiatek

COMMUNIQUÉ DE PRESSE ANTRE PEaux - BOURGES

APPEL À PROJETS

MILLE & UN PLATEAUX

FABRIQUE PERMANENTE DE LA CRÉATION
EN RÉGION CENTRE - VAL DE LOIRE

Antre Peaux - Bourges ouvre ses plateaux à la création -
Résidences courtes périodes
Décembre 2020 et Janvier 2021

www.antrepeaux.net
<https://antrepeaux.net/mille-et-un-plateaux>

17 accueils de projets en résidence sur trois plateaux et au Centre d'art Le Transpalette

La friche artistique et culturelle Antre Peaux s'ennuie des artistes... Depuis mars 2020,... entre annulation, reprogrammation et ré-annulation, entre jauge à 100, puis à 50, les changements d'horaire, les conditions covid-19 pas conviviales du tout, le re-confinement qui nous ampute une fois de plus des publics en présentiels. 50 % du truc quoi !! Le deuil de cette rencontre entre artistes et publics nous reste douloureux. Alors on transforme, une fois de plus tout, à l'arrache, on s'adapte. On ne veut pas continuer à annuler et à attendre suspendu aux communiqués du gouvernement. Rester vivant et debout avec vous et faire du handicap une force émancipatrice.

ET PUISQUE QU'ON NOUS Y INVITE :

« Pour la culture, nous autorisons le travail préparatoire aux spectacles, les répétitions, les enregistrements et les tournages afin de préparer les activités de demain » Jean Castex devant l'Assemblée Nationale, dispositif défendu par la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot. Dans le monde médiatique, par le filtre de la télévision, créations, répétitions, enregistrements, tournages, nous le savons renvoient aux Cérémonies des Molières, Festival de Cannes, Victoires de la Musique, filières d'excellence et Industries culturelles. Dans les circuits officiels médiatisés, ce qui est préservé c'est un monde, l'image d'une France à l'étranger coupée de sa diversité. Sur le terrain, l'enjeu dans le monde de la culture, avec tous ses acteurs et actrices, est tout autre. Nous n'avons plus le temps de l'opposition des petits contre les gros, plus le temps d'en perdre. Nous devons avant tout œuvrer à l'expression joyeuse des

diversités culturelles invisibilisées. La démocratie culturelle doit vivre en période de crise sanitaire ou autre.

Antre Peaux défend les pratiques amateurs, les artistes, les groupes, les compagnies, les collectifs émergents et semi-pros, comme les moyens d'expressions personnelles ou collectives, véritables contributions qui permettent de se rendre acteur de la culture et non pas seulement consommateur de culture. Elle rappelle qu'il s'agit d'un des droits fondamentaux de l'homme : toute personne a le droit de participer à la vie culturelle. L'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme indique ainsi que « toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. » Antre Peaux à Bourges, au service de la création de sa région depuis bientôt 40 ans, a décidé d'opérer des stratégies de la joie et d'ouvrir ses plateaux, au maximum, aux artistes, groupes, compagnies de la Région Centre-Val de Loire.

Nous tenons à saluer le travail mené avec les services de la DRAC Centre-Val de Loire, de la Région Centre Val de Loire et des collectivités qui nous accompagnent et nous aident à mieux appréhender ces temps difficiles. Leur soutien essentiel dans nos projets d'alternatives joyeuses et constructives nous encourage malgré les difficultés rencontrées à être cette Fabrique permanente.

Un appel à projets ouvert à tous les types de projets, comme à toutes les nécessités de travailler sur des plateaux adaptés : projets émergents, jeunes compagnies, groupes de musiques actuelles, collectifs d'arts sonores, artistes qui souhaitent sortir de l'atelier pour travailler autrement et se confronter à l'ailleurs critique et 'care' à la fois.

SENTEZ-VOUS LES BIENVENU-E-S À ANTRE PEaux.

Les inclassables, les hybrides, les inquiets du monde, les fomenteurs de mondes pour demain, les spéculateurs, les constructeurs sonores,...

SENTEZ-VOUS LES BIENVENU-E-S À ANTRE PEaux.

Ce projet vit conjointement avec une programmation déjà existante d'accueil en résidence, et de production de films. Il sera aussi relayé par la création d'une plateforme en ligne ressource sur antrepeaux.net disponible à partir de la mi-décembre. Mille et un plateaux, un jeu collectif pour une expérience de résistance constructive et collective à laquelle nous souhaitons associer les créateurs-rices de notre territoire. créateurs-rices de notre territoire.

antre
peaux

ANTRE PEaux 24, 26 ROUTE DE LA CHAPELLE 18000 BOURGES - WWW.ANTREPEaux.NET

APPEL À PROJETS

MILLE & UN PLATEAUX

FABRIQUE PERMANENTE DE LA CRÉATION
EN RÉGION CENTRE - VAL DE LOIRE

DÉTAILS DE L'APPEL À PROJETS

Multi-Champs

Arts visuels et multimédia
Musiques actuelles & Art sonore
Danse Théâtre Performance
Écriture

Multi-Espaces

le Haïdouc

pour des projets arts visuels et multimédia

le Nadir pour des projets musiques actuelles et arts sonores

l'Houlocène pour des projets de danse, théâtre, performance

le Transpalette pour un projet d'écriture en immersion dans l'espace de l'exposition en cours :

"Even the rocks reach out to kiss you"

Informations sur les dates

Cadre de sélection

• les projets seront sélectionnés par les programmeurs-trices d'Antre Peaux.

Deadline des dépôts des dossiers

- projets pour décembre : 24 novembre 2020 jusqu'à 23h59
- projets pour janvier : 14 décembre jusqu'à 23h59

Date de sélection des projets

- pour les projets de décembre : 27 novembre
- pour les projets de janvier : 16 décembre

Les projets choisis seront publiés sur le site antrepeaux.net

Modalités de la résidence

Les projets retenus recevront une Bourse/Indemnité variable suivant le nombre de jours en résidence et le nombre de personnes dans l'équipe artistique. Cette indication sera communiquée aux porteurs de projets.

Les collectifs et groupes, pour les résidences musiques actuelles, arts sonores, danse ou performance sont accueillis dans une limite de 5 personnes maximum, 2 pour les résidences d'arts visuels, et 1 pour la résidence d'écriture.

Sont mis à disposition :

- un hébergement
- l'espace résidence et son équipement
- la possibilité d'une diffusion numérique sur nos plateformes web

Les résidences sont conventionnées et ouvrent au droit au déplacement en situation de COVID.

Toute intervention éventuelle avec des publics scolaires et spécifiques pourra faire l'objet d'un avenant à la convention, avec une rémunération adaptée. En dialogue avec l'artiste.

Calendrier des résidences

POD ARTS VISUELS

ARTS VISUELS ET MULTIMÉDIA

Le Haïdouc : 3 résidences

7-17 décembre [1 résidence de 10 jours]

19-29 janvier [2 résidences de 6 jours]

ÉCRITURE

Le Transpalette : 1 résidence

7-17 décembre [1 résidence de 10 jours]

POD ARTS DU SPECTACLE

DANSE THÉÂTRE PERFORMANCE

L'Houlocène : 7 résidences possibles

1-5 décembre [1 résidence 5 jours]

14- 22 décembre [2 résidences 4 jours et 5 jours]

11-19 janvier [2 résidences 4 jours et 5 jours]

22-30 janvier [2 résidences 4 jours et 5 jours]

MUSIQUES ACTUELLES ET ARTS SONORES

Le Nadir : 6 résidences possibles

12 - 15 décembre 2020 [1 résidence de 4 jours]

18 - 22 décembre 2020 [2 résidences de 2 jours et 3 jours]

4 - 8 janvier 2021 [1 résidence de 4 jours]

18 - 23 janvier 2021 [2 résidences de 3 jours]

Inscription

Formulaire à remplir en ligne

<https://antrepeaux.net/mille-et-un-plateaux>

Les informations demandées :

- nom, genre artistique, adresse, siret ape, licence
- CV et ou biographie
- portfolio si existant
- un résumé du projet et la motivation pour rejoindre le projet Mille et un Plateaux
- une fiche technique incluant le niveau d'accompagnement et d'encadrement technique souhaité
- la période demandée par ordre de préférence

antre peaux

ARTS CULTURES ET AUTRES

CONTACT

ALICE TROCELLIER

alice.trocellier@antrepeaux.net